



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 18 février 2021 — N° 164

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner l'initiative des membres du programme de techniques de travail social du cégep de Trois-Rivières pour apporter du réconfort aux aînés.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Clarke, directeur général de l'organisme Action Réfugiés Montréal.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme l'Auberge sous mon toit inc..

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de curling de Laurie St-Georges, sélectionnée pour le Tournoi des cœurs Scotties.

M. Julien (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Deuil-Jeunesse.

18 février 2021

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jules Bélanger pour sa contribution à la mise en valeur du patrimoine culturel de la Gaspésie.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin d'encourager les citoyens de la circonscription de Saint-Jean à maintenir le respect des mesures sanitaires pendant la relâche scolaire.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter la Coop Les Jardins de la Résistance, récipiendaire d'une bourse BIEC.

M. Dubé (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest.

À 9 h 52, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

18 février 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Derraji (Nelligan) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 698 Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés aux restaurateurs

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **794** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 698.

Dépôts de documents

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, dépose :

Le projet de réforme parlementaire présenté par M. Martin Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition.

(Dépôt n° 2325-20210218)

18 février 2021

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 4 et 17 février 2021, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2326-20210218)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 284 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reprise des cours en présentiel dans les universités.

(Dépôt n° 2327-20210218)

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 839 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exemption de l'application du couvre-feu pour les personnes en situation d'itinérance.

(Dépôt n° 2328-20210218)

18 février 2021

Mme Fournier (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 212 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance du sexisme à l'égard des filles dans le milieu scolaire et mise en place de mesures pour le contrer.

(Dépôt n° 2329-20210218)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Derraji (Nelligan) dépose :

Un article intitulé *Quantifying asymptomatic infection and transmission of COVID-19 in New York City using observed cases, serology, and testing capacity* (version anglaise).

(Dépôt n° 2330-20210218)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 28 janvier 2021, adressée à M. François Legault, premier ministre du Québec, par des représentants des milieux économiques, sociaux, syndicaux, environnementaux, municipaux, de l'économie sociale, de l'itinérance et de la santé, concernant la mobilisation générale pour le logement social et communautaire au Québec.

(Dépôt n° 2331-20210218)

À la demande de M. le président, M. Barrette (La Pinière) retire certains propos non parlementaires.

18 février 2021

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lévesque (Chauveau), conjointement avec Mme Ménard (Laporte), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 5^e anniversaire de la disparition tragique de six Québécoises et Québécois lors d'un attentat terroriste survenu à Ouagadougou au Burkina-Faso, le 15 janvier 2016, alors qu'ils prenaient part à une mission humanitaire;

QUE les membres de cette Assemblée se souviennent de Gladys Chamberland, Yves Carrier, Charles-Élie Carrier, Maude Carrier, Suzanne Bernier et Louis Chabot, qui ont perdu la vie alors qu'ils étaient dans ce pays par désir de partager et pour des raisons humanitaires;

QUE l'Assemblée nationale réitère l'engagement du Québec en faveur de l'État de droit, de la démocratie, de la paix, de la solidarité et de la tolérance;

Finalement, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 795 en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

18 février 2021

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le réseau structurant de transport collectif de la Ville de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le nombre de places dans les services de garde du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à l'abbé Jules Bélanger, enseignant, historien et auteur, décédé le 5 février 2021;

QU'elle salue sa contribution exceptionnelle au développement de la Gaspésie et à la création d'institutions d'envergure dans la région, tant sur le plan académique que culturel;

QU'elle souligne sa vision avant-gardiste du développement régional dans un Québec moderne, qui alliait l'éducation, l'histoire et les communications;

QU'elle rappelle sa pensée, selon laquelle les régions du Québec contribuent de façon inestimable au rayonnement et au progrès de notre nation;

QU'elle reconnaisse son rôle de bâtisseur pour la Gaspésie;

18 février 2021

QU'elle offre ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches;

Enfin, que les membres de cette Assemblée observent une minute de silence à sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 796 en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions;

18 février 2021

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 78, Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises.

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2019-2020 et ses engagements financiers; puis en séance publique afin de procéder à l'audition; enfin, en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 12 mars 2021, Mme Hivon (Joliette) s'adressera à M. Lacombe, ministre de la Famille, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le bilan désastreux du gouvernement de la CAQ quant à l'accessibilité à une place en service de garde éducatif à l'enfance ».

18 février 2021

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 25, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 34.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 13 h 02, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 2 février 2021 l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, portant sur le sujet suivant : « Le fractionnement de contrats de gré à gré au sein du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ». M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, remplace la ministre pour ce débat;

18 février 2021

- le deuxième, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « Le respect de l'autonomie municipale dans le cadre du projet de train léger de la Ville de Gatineau ».

À 13 h 26, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Sauvé (Fabre).

À 16 h 30, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 mars 2021, à 13 h 40.

18 février 2021

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

18 février 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan) :

(Vote n° 794)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

18 février 2021

Sur la motion de M. Lévesque (Chauveau), conjointement avec Mme Ménard (Laporte), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

(Vote n° 795)

(Identique au vote n° 794)

Sur la motion de Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

(Vote n° 796)

(Identique au vote n° 794)
